

Comment sont découpées les séances ?

1. Un temps récréatif ou un « temps calme » juste après la classe.
2. Un temps de rassemblement avec un lieu défini pour chaque groupe (salle de motricité pour les maternelles et hall, cour ou préau pour les élémentaires selon les groupes).
3. Un temps d'activité avec plusieurs séquences, variantes et coupures (bilan, consignes, récupération).
4. Un temps de rangement.
5. Un temps de retour au « calme ».
6. Un temps de transition/de déplacement sous l'encadrement de l'animateur vers la salle de classe, de garderie, le hall ou la cour.

Des questions ?

Merci de bien vouloir contacter le service périscolaire au 02 33 42 74 00.

Ou par mail : mairie.contact@carentan.fr

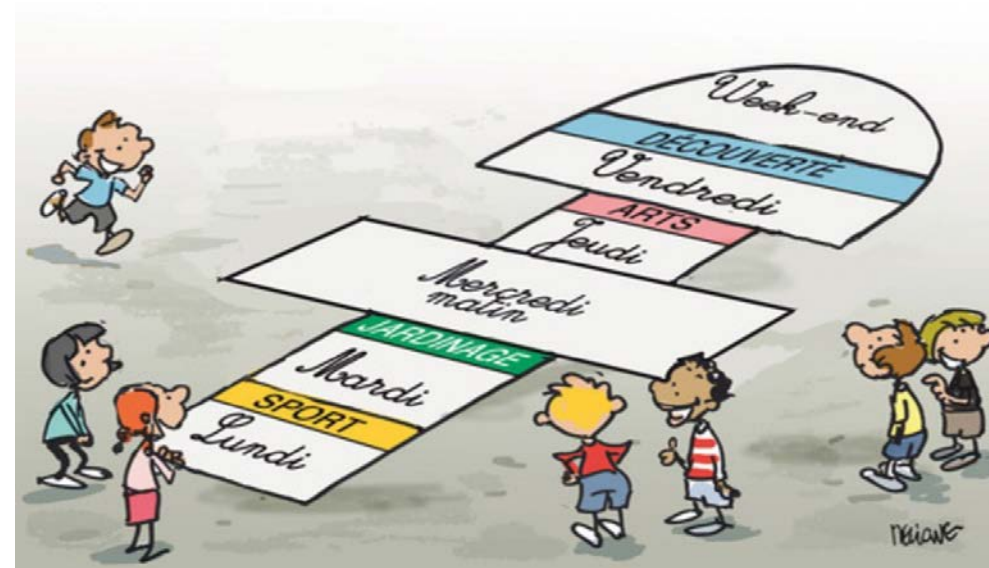


Ville de Carentan les Marais

LIVRET DES TAP

Temps d'Activités Périscolaires

Présentation des TAP et description des activités



Ecole Primaire
des HAUTS
CHAMPS

Année
scolaire
2017-2018

Ecole Primaire
des
ROSEAUX

Les TAP c'est quoi ?

Les temps d'activités périscolaires (T.A.P.) sont proposés et organisés par la ville de Carentan les Marais. Gratuits et facultatifs, ils s'inscrivent dans le respect des rythmes de l'enfant.

Ces TAP doivent permettre aux enfants de s'épanouir, se développer et s'éveiller en participant à un éventail d'activités sportives, culturelles, artistiques et créatives. Ces ateliers offrent aux enfants la possibilité de découvrir des activités variées (inscrites dans un projet pédagogique), encadrées par des animateurs diplômés et des professionnels issus du secteur associatif (partenaires locaux).

Trois grands domaines d'activités sont proposés :

- Activités sportives et physiques
- Activités artistiques et culturelles
- Activités éco-citoyennes

Quelles sont les grandes orientations éducatives visées chez l'enfant ?

- ✓ Développer l'autonomie de l'enfant.
- ✓ Favoriser la socialisation par l'apprentissage et le respect des règles de vie collective.
- ✓ Rendre l'enfant « responsable et acteur de ses apprentissages ».
- ✓ Favoriser le bien-être, le plaisir et l'épanouissement de l'enfant.
- ✓ Favoriser le développement des habiletés motrices et des facultés intellectuelles.
- ✓ Favoriser les découvertes sur différentes thématiques (environnement, théâtre, nutrition...).

- Les activités sportives : escrime, sports collectifs (handball, football, flag...), jeux traditionnels, jeux de précision (pétanque, molky), jeux de balles...
- Les ateliers kapla (jeux de construction), les jeux récréatifs et ludiques : jeux en autonomie pour les enfants ne souhaitant pas s'inscrire dans un projet spécifique.
- Les ateliers ou jeux de société / de cartes (la belotte, le menteur,...)
- Les ateliers « Bibliothèque » : contes, lectures, jeux d'expression, marionnettes...
- Les ateliers « Musique » (bao-pao, carillon, synthétiseur...).
- Les activités manuelles : bricolage, collage, couture, tricot,...

Comment sont organisées les séances pour s'adapter aux rythmes et aux besoins des enfants ?

Les enfants restent en permanence sous l'encadrement du même animateur (sauf en cas d'absence) durant tout un cycle, afin de garder une référence et des repères.

Ils évoluent chacun à leur rythme et participent aux ateliers prévus. S'ils sont dissipés ou fatigués, des adaptations peuvent être mises en place par l'animateur.

La séance peut aussi être divisée en plusieurs séquences : dans ce cas un groupe participe à l'atelier dirigé pendant que l'autre groupe joue en autonomie dans la même salle (jeux de société, cartes...).

Présentation des principaux projets d'activités pour l'année scolaire 2017/2018

Les projets spécifiques :

- Les gestes de premiers secours (Sensibilisation : donner l'alerte, que faire en cas de malaise ?...).
- Les ateliers « Echecs » (Connaissance des règles et des stratégies des Echecs).
- Le « Permis piéton » (Connaissance des panneaux et des comportements à adopter dans la rue).
- L'initiation « théâtre ».
- L'initiation jardinage « mon petit potager » avec une sortie au jardin solidaire.
- Le « Festival des Marais » (construction du décor et/ou participation à la décoration).
- Les jeux de cour et d'extérieur / jeux environnementaux (jeux de connaissance, jeux sensoriels et d'orientation à partir des éléments de la cour d'école).
- La création d'un jeu de société (7 familles...).
- Le land art (Arts plastiques à partir des éléments de la nature).

Les projets ou ateliers tout au long de l'année :

- Ateliers culinaires (préparation de recettes simples, de jus, de compote,...).
- Ateliers et jeux sensoriels « Kim goût ; Kim toucher... » (jeux de développement et de connaissances des sens : goût, toucher, odorat...).
- Les projets intergénérationnels : jeux et ateliers en lien avec les seniors à la Résidence Seniors (jeux de société, jardinage, ...).
- Les activités culturelles et artistiques sur un thème défini : Noël, les saisons, les fruits... (peinture, fresques, pâte fimo).

L'organisation des TAP pour l'année scolaire 2017/2018

Les TAP ont lieu aussi bien pour la maternelle que l'élémentaire, **chaque mardi et chaque vendredi après-midi, avant ou après la classe**, durant 1h00 ou 1h30, selon l'école (voir planning sur les tableaux ci-après).

L'année scolaire est découpée **en 5 cycles TAP de 6 à 7 semaines** entre chaque période de vacances scolaires (sauf pour le cycle 5 qui sera plus long mais avec des évolutions dans les projets). Ils se déroulent selon le calendrier suivant :

- ✓ **Le cycle d'activité n°1** du 4 septembre au 20 octobre 2017.
- ✓ **Le cycle d'activité n°2** du 6 novembre au 22 décembre 2017.
- ✓ **Le cycle d'activité n°3** du 8 janvier au 23 février 2018.
- ✓ **Le cycle d'activité n°4** du 12 mars au 20 avril 2018.
- ✓ **Le cycle d'activité n°5** du 7 mai au 6 juillet 2018.

Comment s'inscrire ?

Il est indispensable de s'inscrire pour pouvoir participer aux TAP ! Un dossier (inscription administrative) est à compléter et à remettre en début d'année. Puis lors de chaque début de cycle, des fiches de choix d'activités seront distribuées dans les cahiers de texte pour que chaque enfant puisse choisir son activité et s'inscrire pour le cycle suivant. Ces fiches seront ensuite à remettre directement en mairie (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres) avant la date notifiée pour valider l'inscription.

Pas de fiche complétée et remise en mairie, pas d'inscription ...

La semaine type de votre enfant

Ecole des Hauts Champs

Année scolaire 2017/2018

ECOLE PRIMAIRE DES HAUTS CHAMPS

Ville de Carentan Les Marais

Organisation générale des temps scolaires/périscolaires (dont TAP)

Répartition des compétences

« SEMAINE TYPE » en maternelle et en élémentaire

	7h30 - 8h50	9H00 - 12H00	12H00 - 13h30	13h30 - 16h15	16h15-18h30
Lundi	Garderie + TAP	Transition (8h50-9H00) + Tps scolaire	Transition + P. méridienne	Tps scolaire	Garderie + Etude
Mardi	Garderie + TAP	Transition (8h50-9H00) + Tps scolaire	Transition + P. méridienne	TAP 13h30-14h30	Tps scolaire
Mercredi	Garderie + TAP	Transition (8h50-9H00) + Tps scolaire	12H00-12h15 : GARDERIE		
Jeudi	Garderie + TAP	Transition (8h50-9H00) + Tps scolaire	Transition + P. méridienne	Tps scolaire	Garderie + Etude
Vendredi	Garderie + TAP	Transition (8h50-9H00) + Tps scolaire	Transition + P. méridienne	Tps scolaire	TAP 15h15-16h15

Compétence Ville de
Carentan les Marais

Compétence CCBDC
Baie du Cotentin

Compétence Ecole
(Education Nationale)

Transition = temps de transfert vers un autre temps éducatif (surveillance / accompagnement des enfants / passation et prise en charge par un autre adulte référent dans la salle ou à un point de regroupement défini / communication des informations).

La semaine type de votre enfant

Ecole des Roseaux

Année scolaire 2017/2018

ECOLE PRIMAIRE DES ROSEAUX

Ville de Carentan Les Marais

Organisation générale des temps scolaires/périscolaires (dont TAP)

Répartition des compétences

« SEMAINE TYPE » en maternelle et en élémentaire

	7h30 - 8h35	8h45 - 11h45	11h45 - 13h30 1 ^{er} service : 11h50-12h35 2 ^e service : 12h35-13h20	13h30 - 15h	15h - 16h30	16H30-18H30
Lundi	Garderie	Transition (8h35-8h45) + Tps scolaire	Transition (11h45-11h55) + P. méridienne	Tps scolaire		Garderie + Etude
Mardi	Garderie	Transition (8h35-8h45) + Tps scolaire	Transition (11h45-11h55) + P. méridienne	Tps scolaire	TAP	Garderie + Etude
Mercredi	Garderie	Transition (8h35-8h45) + Tps scolaire	11h45-12h15 : GARDERIE			
Jeudi	Garderie	Transition (8h35-8h45) + Tps scolaire	Transition (11h45-11h55) + P. méridienne	Tps scolaire		Garderie + Etude
Vendredi	Garderie	Transition (8h35-8h45) + Tps scolaire	Transition (11h45-11h55) + P. méridienne	TAP	Tps scolaire	Garderie + Etude

Compétence Ville de
Carentan les Marais

Compétence CCBDC
Baie du Cotentin

Compétence Ecole
(Education Nationale)

Transition = temps de transfert vers un autre temps éducatif (surveillance / accompagnement des enfants / passation et prise en charge par un autre adulte référent dans la salle ou à un point de regroupement défini / communication des informations).